

COURSE ELITE NATIONALE



CIRCUIT  
SAÔNE  
& LOIRE  
CYCLISTE  
8.9.10 MAI  
2026



"FIERS DE NOTRE TERRITOIRE"

GUIDE DE ROUTE

  | [WWW.CIRCUIT-71.COM](http://WWW.CIRCUIT-71.COM)



Une épreuve organisée par l'association Jaune événements



Les plus beaux ingrédients sont  
le partage et la convivialité!



Maison Doucet  
Charolles | Bourgogne



Depuis 1927, le Circuit de Saône-et-Loire s'est imposé comme un véritable tremplin vers le professionnalisme. De l'ère Michel Bertin (PS Creusotine) et Bruno Chaignon (Creusot Cyclisme) au renouveau porté en 2023, la course continue d'écrire son histoire sous l'égide d'une nouvelle association, JAUNE Évènements, révélant chaque année les futurs grands noms du cyclisme français.

Née officiellement en 1927 sous l'impulsion de passionnés cyclistes locaux d'abord sous le nom de « Grand Prix du Courrier de Saône-et-Loire » puis sous l'appellation « Circuit de Saône-et-Loire », l'épreuve s'est rapidement imposée comme un rendez-vous incontournable du calendrier cycliste de l'Elite française. Sa première édition fut remportée par Francis Bouillet, ouvrant la voie à une longue lignée de champions.

Après une première période d'interruption, la course renaît sous sa forme moderne en 1965. A partir de cette date, sous l'impulsion du Club Pédale Sportive Creusotine, l'épreuve apparaît sous différents formats : 2 jours, 3 jours et 4 jours de courses (4 étapes).

De 1965 aux années 2010, grâce à l'investissement sans faille de nombreux bénévoles et partenaires, sous la direction de Michel Bertin (Président du Club Pédale Sportive Creusotine dès 1980), l'épreuve a traversée les années, et surtout permis d'exposer les superbes paysages du département de Saône-et-Loire, des monts, des cols et collines du Morvan sauvage, des plaines du val de Saône et de la Bresse, jusqu'aux beaux vignobles du Mâconnais.

L'Édition 2016, gagnée par Zydrunas Savickas (Bourg Ain Cyclisme) fermera le 2<sup>ème</sup> grand chapitre de l'épreuve. Et huit ans après, en mai 2024, le Circuit de Saône-et-Loire fait son grand retour dans le calendrier national FFC sous l'impulsion et la passion de G. Desbouys, speaker de cette course durant 26 années, accompagné de N. Rizet et d'une belle équipe d'amis, de passionnés bénévoles et de partenaires privés et institutionnels locaux convaincus de la nécessité de relancer cette épreuve cycliste majeure en Saône-et-Loire.

Fin 2025, l'association Circuit de Saône-et-Loire organisation cède les droits d'organisation de l'épreuve à une nouvelle association JAUNE Évènements. Un collectif à la fois jeune et expérimentée est formé autour de son Président. Depuis décembre 2025, tous œuvrent et donnent de leur temps et de leur énergie pour livrer et organiser au mieux cette 54<sup>ème</sup> édition.

Excellent séjour en Saône-et-Loire à vous tous et que la course soit belle !

Le collectif JAUNE événements



Une épreuve organisée par  
l'association Jaune événements



## Le Département de Saône-et-Loire

Connaissez-vous le point commun entre le Circuit de Saône-et-Loire, la Bernard Thévenet, le Tour de l'Avenir, le Paris Nice et le Tour de France ?... C'est le Département de Saône-et-Loire bien sûr !

Fidèle partenaire de ces grandes courses cyclistes, nous les soutenons ardemment car il en va de l'attractivité et du rayonnement de notre département. On dit que la pratique du vélo ne s'oublie pas. Plus que ça, elle se bonifie avec le temps ! La petite reine est populaire, quelle que soit la manière de la pratiquer. Pour le plaisir en loisirs, en club ou en compétition, elle s'apprécie aussi au bord des routes et dans les communes comme devant le petit écran !

La Saône-et-Loire se prête parfaitement à cet exercice. Terre de vélo et terre de challenges, notre département plait aux plus grands noms, aux professionnels et aux amateurs.

Outre une géographie particulièrement adaptée aux courses et étapes diverses, la Saône-et-Loire offre des paysages remarquables. Aussi, chacune des éditions du Circuit de Saône-et-Loire est une formidable vitrine pour la Saône-et-Loire au cœur de nos communes et de nos patrimoines. Chaque étape est une invitation à en savoir plus !

Après le Bassin minier, le Clunisois, le Charolais Brionnais et le Mâconnais l'an passé, les 108 coureurs du Circuit de Saône-et-Loire traverseront une nouvelle fois durant 3 jours 71 communes entre Saint-Vallier et Digoin, Le Creusot et Pierre-de-Bresse, avant une boucle autour de Chardonnay.

Alors oui, le Département de Saône-et-Loire est fier d'accompagner cette épreuve qui fédère une communauté de bénévoles et de passionnés autour de leur même passion pour le cyclisme.

En soutenant le Circuit de Saône-et-Loire, au-delà du sport et de la compétition, nous soutenons un art de vivre au rythme des coups de pédales, et un événement fédérateur qui renforce le dynamisme et la notoriété de notre département.



**André ACCARY**  
Président du Département  
de Saône-et-Loire

## La Région Bourgogne-Franche-Comté

C'est une longue et belle histoire qui unit la Bourgogne-Franche-Comté au cyclisme. Une histoire façonnée au fil des années, à laquelle le Circuit de Saône-et-Loire a largement contribué, porté par l'engagement et la passion d'une poignée de femmes et d'hommes. C'est d'ailleurs cette même passion qui a permis, en 2024, de relancer avec succès ce rendez-vous devenu incontournable.

Rien d'étonnant, au fond, pour une véritable terre de cyclisme comme la Bourgogne-Franche-Comté. Une terre qui a vu éclore de nombreux champions et qui continue, aujourd'hui encore, d'inspirer toutes celles et ceux qui aspirent à se hisser au plus haut niveau.

Le cyclisme trouve ici un formidable terrain d'expression. La richesse de nos paysages, la technicité de nos parcours et l'exigence de nos reliefs offrent aux coureurs un cadre idéal pour révéler toute l'étendue de leur talent. Nos routes, parfois âpres, toujours exigeantes, valorisent autant la détermination que l'intelligence de course.

Je suis convaincu que cette 54e édition nous offrira, une nouvelle fois, un spectacle sportif de premier plan. Entre jeunes espoirs désireux de se révéler et coureurs aguerris, rompus aux exigences du peloton, tous les ingrédients sont réunis pour faire de cette compétition un moment mémorable.

Mais au-delà de la performance, le Circuit de Saône-et-Loire illustre aussi notre capacité collective à organiser et accueillir des événements d'envergure, dans un esprit d'exigence, de convivialité et de partage. Je tiens à saluer l'engagement remarquable des organisateurs, des bénévoles et de l'ensemble des partenaires, qui contribuent pleinement à la réussite de cet événement.

À toutes et à tous, je souhaite de vivre pleinement ces instants, de vibrer au rythme du peloton et de partager ensemble cette grande fête du cyclisme.

Bienvenue en Bourgogne-Franche-Comté, et que la course soit belle !



**Jérôme DURAIN**  
Président de la Région  
Bourgogne-Franche-Comté

## Comité Régional de Bourgogne-Franche-Comté

Épreuve emblématique du calendrier de Bourgogne-Franche-Comté, le Circuit de Saône-et-Loire sillonnera les routes du département du 8 au 10 mai, à la suite des éditions 2024 & 2025.

Ce sont 108 coureurs de niveau national et international, répartis en 18 équipes, qui en découvriront sur 3 étapes.

Ce rendez-vous est incontournable pour les amateurs et les professionnels du cyclisme, tant son palmarès est riche de grands noms.

En plus du spectacle sportif assuré, l'équipe d'organisation donne une occasion unique de découvrir ou redécouvrir les richesses des paysages de notre Région, offrant aux spectateurs et aux coureurs un aperçu de la beauté et de la diversité de notre patrimoine.

C'est une course qui célèbre non seulement le sport, mais aussi l'art de vivre à la française, où la convivialité et la passion se rencontrent,

Merci aux organisateurs et leur bataillon de bénévoles efficaces et motivés, merci aux partenaires institutionnels, aux collectivités locales et aux nombreux sponsors privés qui ont su répondre présents pour soutenir cette épreuve.

Leur engagement et leur générosité sont essentiels pour assurer le succès de cet événement et permettre à tous les participants de vivre une expérience sportive et populaire exceptionnelle.

Rendez-vous sur les routes de Saône-et-Loire pour célébrer ensemble la magie du cyclisme ! Vous ne serez pas déçus !



### Gilles ZOPPI

Président du Comité Régional de Bourgogne-Franche-Comté  
Membre du Conseil Fédéral  
Membre de la Commission Nationale Route Haut-Niveau



# L'ÉDITION 2026



## CHIFFRES CLÉS

3 étapes

474 km parcours

5963 mètres de dénivelé positif

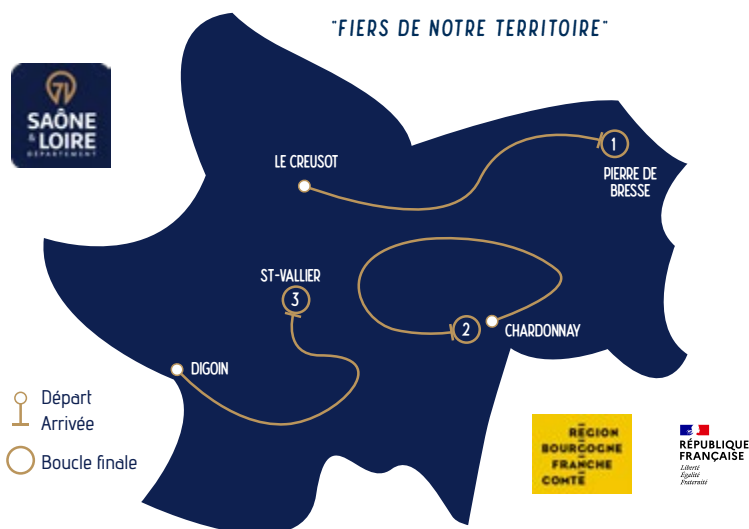
6 maillots de leader

71 communes traversées

18 équipes engagées

108 coureurs

Facebook Instagram | WWW.CIRCUIT-71.COM



### VENDREDI 8 MAI - ÉTAPE 1 - LE CREUSOT - PIERRE-DE-BRESSE

RÉUNION DS	Maison des Associations Guynemer, 5, rue Guynemer, 71200 Le Creusot	11H15
PRÉSENTATION ÉQUIPES	LE CREUSOT - Espace François Mitterrand Distance de <b>4,5km</b> jusqu'au départ réel	12H00
DÉPART FICTIF		13H30
DÉPART RÉEL	LE BREUIL - Route du bois de l'Auverne	13H39
ARRIVÉE	PIERRE-DE-BRESSE - Avenue Beauregard	17H01

### SAMEDI 9 MAI - ÉTAPE 2 - CHARDONNAY - CHARDONNAY

LIEU DE PERMANENCE	Salle communale de la mairie de Chardonnay 41, Route d'Uchizy, 71700 Chardonnay	-
PRÉSENTATION ÉQUIPES	CHARDONNAY - D163 Route d'Uchizy - Face au Domaine du Château Distance de <b>4km</b> jusqu'au départ réel	11H30
DÉPART FICTIF		13H10
DÉPART RÉEL	OZENAY - D463 Route de Gratay	13H18
ARRIVÉE	CHARDONNAY - D163	17H02

### DIMANCHE 10 MAI - ÉTAPE 3 - DIGOIN - SAINT-VALLIER

LIEU DE PERMANENCE	Salle des Fêtes 3, rue de la Barre, 71160 Digoin	-
PRÉSENTATION ÉQUIPES	DIGOIN - Place de la République Distance de <b>3km</b> jusqu'au départ réel	11H30
DÉPART FICTIF		12H45
DÉPART RÉEL	LA MOTTE-SAINT-JEAN - D979 Bas de la Motte	12H51
ARRIVÉE	SAINT-VALLIER - Rue Gambetta	16H29

# 18 ÉQUIPES ENGAGÉES

## NATIONAL 1 ROUTE HOMMES



Amycale Cycliste Bisontine



Charvieu Chavaigneux  
Isère Cyclisme



Moyon Percy



Roanne



Team Vitel N'side

## NATIONAL 2 ROUTE HOMMES



Atria Clermont-Ferrand



UV Aube



VC Dolois



CIRCUIT  
SAÔNE  
& LOIRE  
CYCLISTE

## NATIONAL 3 ROUTE HOMMES



Team Buffaz



Team 74 Haute-Savoie



UC Haguenau



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
de CYCLISME

## CONTINENTALE ROUTE HOMMES



Bourg-en-Bresse  
Ain Cyclisme



AVC Aix-en-Provence  
DOLE



VC Rouen



SCO Dijon



VCVB

## SÉLECTION RÉGIONALE



Entente Saône-et-Loire

## ÉQUIPE ÉTRANGÈRE



Elite Fondations



# ORGANISATION

## Organisation Générale

**Coordination & Communication**  
René DUPERRET

**Administration Parcours & Sécurité**  
René GRILLOT

**Chef de projet - Logistique**  
Quentin THOLLET

**Relations Publiques**  
Alain PRADIER  
Elisabeth JORGE  
Philippe AUDRY

**Relations Equipes**  
Quentin THOLLET  
Denis REPÉRANT

**Accueil & Protocole**  
Elisabeth JORGE  
Pierre BOST

**Marketing et Partenariats**  
JAUNE Événements

**Restauration**  
Maryse et Philippe DUMOUX

**Site Internet & Réseaux Sociaux**  
Valentin SAMSON

**Responsable Déclarations Autorisations**  
René DUPERRET

**Historique de l'épreuve**  
Roger PELLETIER

**Coordination Générale**  
Philippe AUDRY

## Parcours - Départ & Arrivée

**Coordination Parcours & sécurité**  
René GRILLOT

**Responsable Aire et Ligne Départ**  
Quentin THOLLET

**Responsable Aire et Ligne d'Arrivée**  
Thierry JACQUET  
Quentin THOLLET

**Chef Ligne d'arrivée**  
Thierry JACQUET

**Fléchage ultime & Défléchage**  
René GRILLOT  
Jacky PERREAUT

## Pôle sécurité

**Responsable Escorte Motocycliste gendarmerie**  
Capitaine Jean-Renaud MICHEL

**Responsables des Bénévoles et Signaleurs**  
Evelyne REPÉRANT  
René GRILLOT  
Jean-Michel REPÉRANT

## Sportif

**Sportif**  
Denis REPÉRANT

## Organisation Sportive

**Direction de Course**  
Jacques DUPRÉ

**Président de Jury**  
Marie-Christine REGNET

**Juge à l'Arrivée**  
Amandine ANGONNET

**Chronométrateur**  
Olivier DUFOUR

**Ardoisière**  
Monique BERRY

**Arbitres titulaires**  
Jean-Paul GIRARD  
Dominique COUTANT

**Arbitres moto**  
Yann VAXILLAIRE  
Anthony DE VECCHI

**Arbitre balai**  
Raphaël FEVRE

**Radio-Tour**  
ACP Assistance

**Speaker**  
Gérard DESBOUYS

**Informatique/Classements**  
CO TNM - Raphaël DESCHAMPS

**Photofinish**  
CO TNM - Raphaël DESCHAMPS

**Anti-dopage**  
Quentin THOLLET

## Organisation Technique

**Voitures officielles**  
SUMA AUTOMOBILES - ŠKODA

**Radios & Dépannage Neutre**  
ACP Assistance

**Motos infos**  
ACP Assistance

**Ecran Géant**  
Vidéo-Truck-Lionnel TOROSSIAN

**Direct et Vidéo**  
René DUPERRET  
Jean-Luc TILLIER

**Photographe officiel**  
Roland DOUARRE

## Pôle Médical

**Médecins**  
Dr. Eric MEZIER  
Dr. Henri OLAGNIER

**Ambulances**  
Croix Rouge

## Hôpitaux

### Étape 1

Hôpital du Creusot - Site Harfleur  
> 28 Rue d'Harfleur, 71200 Le Creusot | 03 85 77 74 00  
Centre Hospitalier Châlon-sur-Saône  
> 4 Rue Capitaine Drillien, 71100 Chalon-sur-Saône | 03 85 44 66 88

### Étape 2

Centre Hospitalier de Mâcon  
> 350 Bd Louis Escande, 71000 Mâcon | 03 85 20 30 40

### Étape 3

Centre Hospitalier de Paray-le-Monial  
> Bd des Charmes, 71600 Paray-le-Monial | 03 85 81 80 00  
Hôpital GALUZOT - Montceau les Mines  
> Galuzot, 71300 Montceau-les-Mines | 03 85 67 60 60

Les dernières infos sur le book digital



# CLASSEMENT MEILLEUR GRIMPEUR



**E.Leclerc**

MONTCEAU-LES-MINES • DIGOIN  
LE BREUIL • PARAY-LE-MONIAL



"FIERS DE NOTRE TERRITOIRE"

AV. MARECHAL LECLERC 71300 MONTCEAU-LES-MINES  
RUE DE LA FAIENCERIE 71160 DIGOIN  
AVENUE DE CHAMBREUIL 71670 LE BREUIL  
PARC D'ACTIVITÉ DU CHAMP BOSSU 71600 PARY-LE-MONIAL

# ÉTAPE 1 - LE CREUSOT > PIERRE-DE-BRESSE

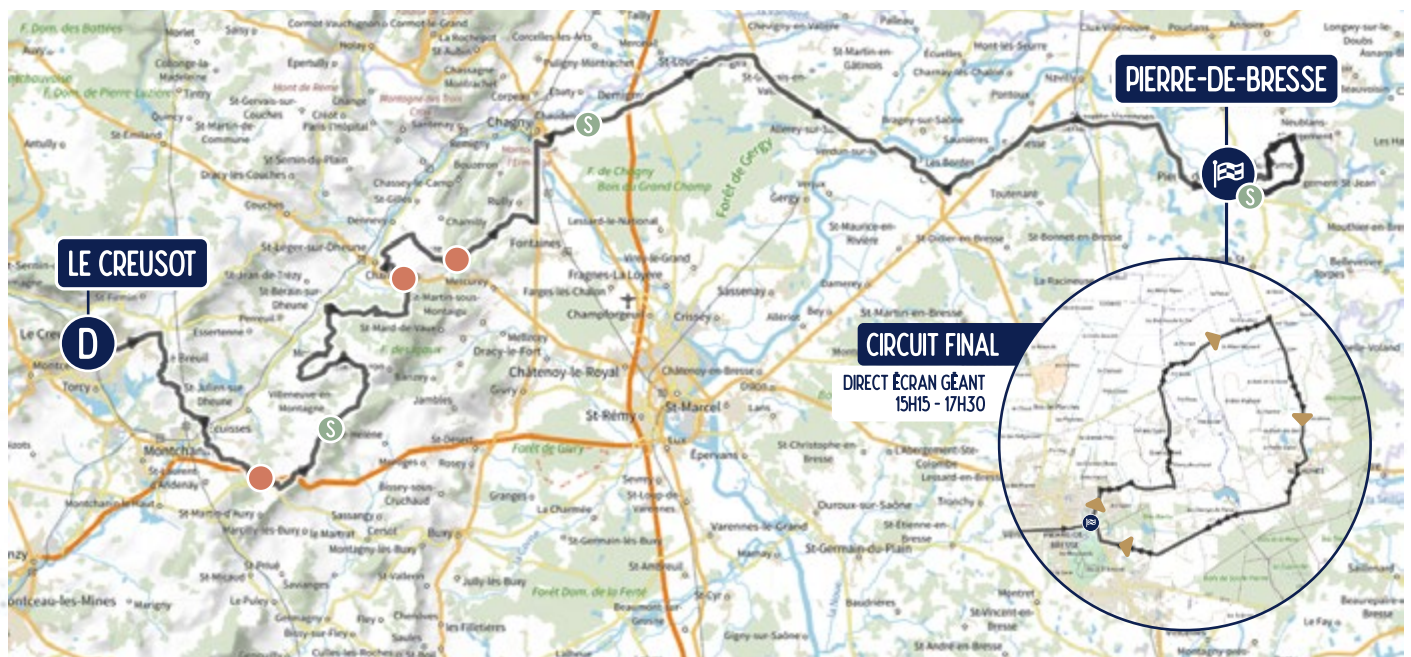
VENDREDI 8 MAI 2026 - 149,8 KM - D+ 1384 M

## LE CREUSOT

En 2026, Le Creusot, fief historique du Circuit est la ville du Grand-Départ. Mondialement réputé pour son industrialisation dans la sidérurgie (Industeel), le nucléaire (Framatome), le ferroviaire (Alstom) et l'aéronautique (Safran). Le Creusot n'en demeure pas moins une ville verte avec ses nombreux parcs et jardins : le Parc de la Verrerie et son Château ainsi que le Parc des Combes, désigné 2<sup>ème</sup> destination touristique du département (71) grâce à sa vingtaine d'attractions. La culture est omniprésente avec 2 festivals au cours de l'été et des parcours d'art urbain à travers la ville. Le Creusot est également une ville étudiante, abritant le 2<sup>ème</sup> pôle universitaire de Bourgogne et des formations de haut niveau dont certains cursus internationaux.

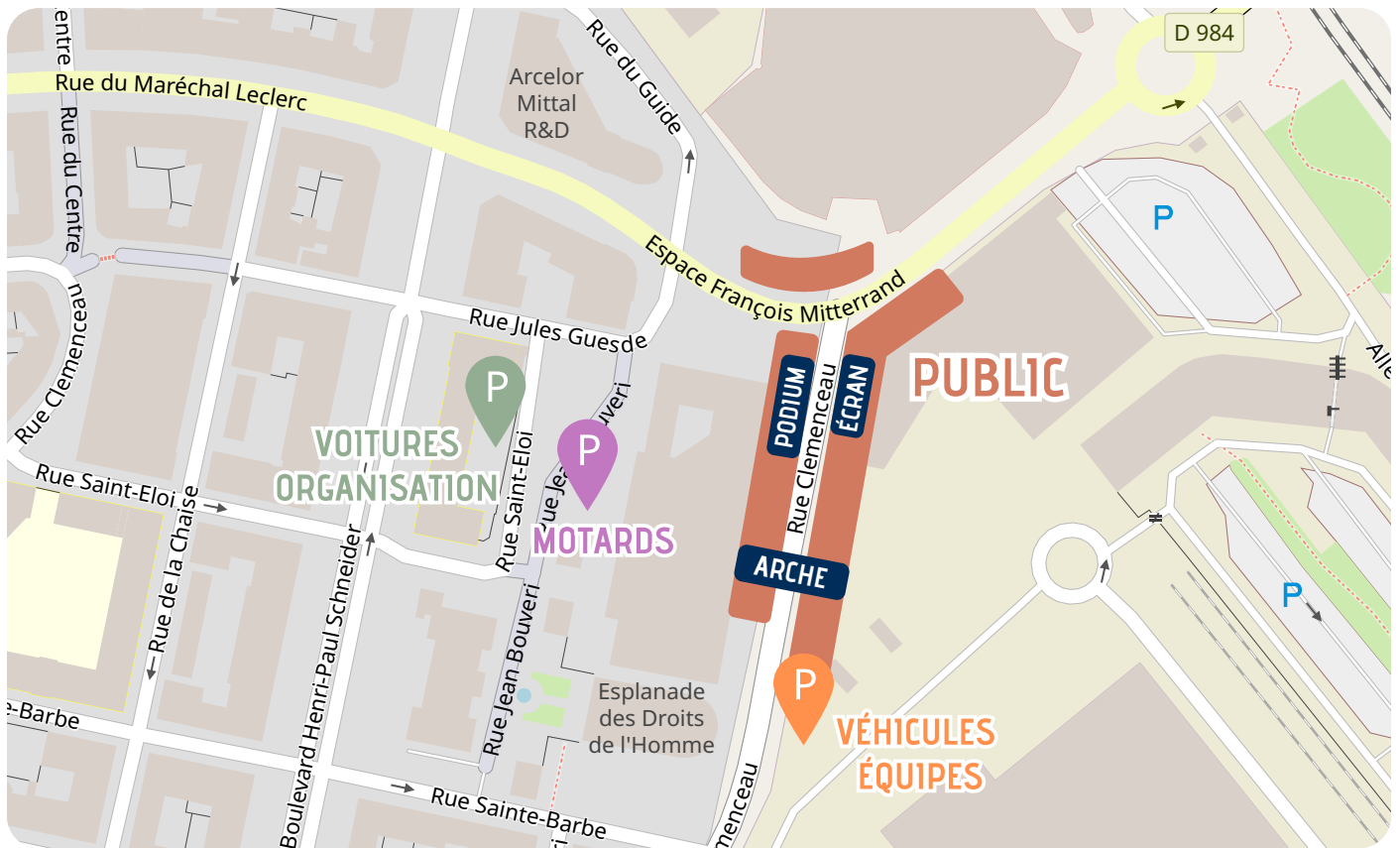
## PIERRE-DE-BRESSE

Ville d'arrivée de cette 1<sup>ère</sup> étape, Pierre-de-Bresse est située au nord de la région bressane. Composée de 2 bourgs, et totalisant près de 2000 habitants, la ville est jumelée avec Gensingen en Allemagne (Rhénanie-Palatinat). Elle est surtout connue pour son château du 17<sup>ème</sup> siècle classé monument historique et qui abrite actuellement l'écomusée de la Bresse. Ce magnifique château fût construit en 1680 pour Claude de Thyard, comte de Bissy. C'est l'un des quatorze lieux d'exception ouverts au public réunis depuis une vingtaine d'années au sein de « La Route des châteaux en Bourgogne du Sud ».



# PLAN DE DÉPART

## ÉTAPE 1 - LE CREUSOT | 8 MAI 2026



LA PASSION DU GOÛT!

GROUPE  
**SAINT  
AUBIN**

71600 PARAY-LE-MONIAL

ESPACE  
**Aubade**

SALLE DE BAINS • CARRELAGE

[www.espace-aubade.fr](http://www.espace-aubade.fr)



### Départ fictif

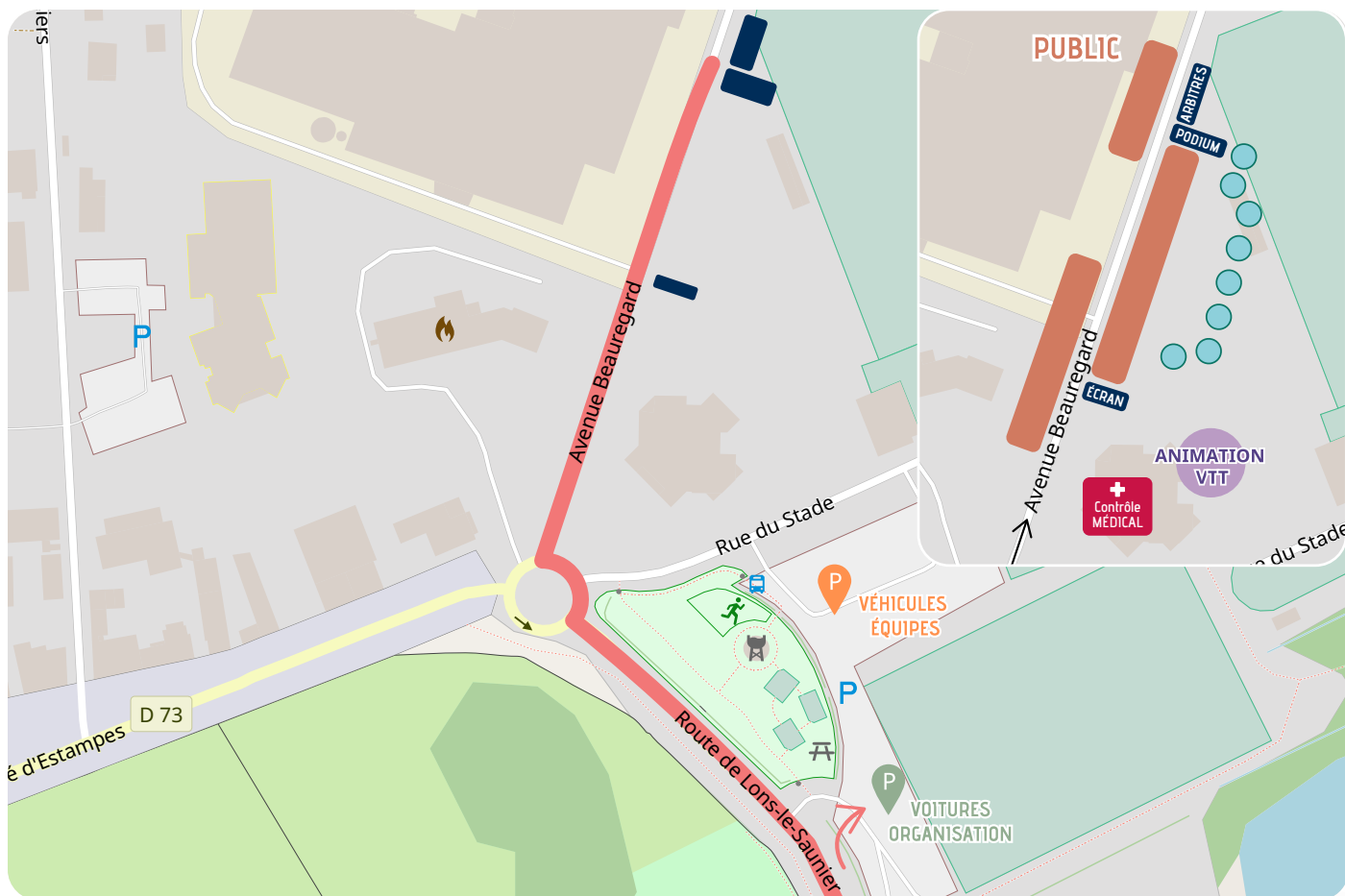
KM PARCOURUS	KM RESTANTS	COMMUNES	ITINÉRAIRES	DIRECTION	30 KM/H	30 KM/H	30 KM/H
0	4,5	LE CREUSOT	DÉPART FICTIF - Proximité Alto - Espace François Mitterand		13:30	13:30	13:30
0,2	4,3	LE CREUSOT	Car. Avenue Charles De Gaulle - Au rond-point 1ère sortie à droite	△ →	13:30	13:30	13:30
4,4	0,1	LE BREUIL	Car.D984/Rte du bois de l'Auverne - Tourner à droite	→	13:38	13:38	13:38
4,5	0	LE BREUIL	Route du Bois de l'Auverne - 4,5 km de fictif		13:39	13:39	13:39

### Départ réel

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	COMMUNES	ITINÉRAIRES	DIRECTION	39 KM/H	41 KM/H	43 KM/H
0	145,3	LE BREUIL	DÉPART RÉEL - Route du Bois de l'Auverne		13:39	13:39	13:39
1,8	143,5	LE BREUIL	Car.rue de l'égalité/rue du Creusot - Tourner à gauche sur rue du Creusot	←	13:41	13:41	13:41
7,3	138	ECUISSSES	Le Grand Monetois - À gauche sous pont rue du 19 mars 1962	←	13:50	13:49	13:49
9,2	136,1	ECUISSSES	Car. rue des Pinsons/D284 - Tourner à gauche D284 rue des mésanges	←	13:53	13:52	13:51
12,3	133	MARCILLY-LES-BUXY	D284 Côte de Bondilly - GPM3		13:57	13:57	13:56
12,4	132,9	MARCILLY-LES-BUXY	Car. D284/D977 - Tourner à gauche dir. Les Baudots	←	13:58	13:57	13:56
16,4	128,9	VILLENEUVE-EN-MONTAGNE	Car.D69/D48 - A gauche sur D48	←	14:04	14:03	14:01
19,3	126	VILLENEUVE-EN-MONTAGNE	D48 Le Bourg - Sprint Points Chauds		14:08	14:07	14:05
22	123,3	CHATEL-MORON	Car. D48/D299 - Tourner à gauche sur D299 Dir. Morey	←	14:12	14:11	14:09
27,1	118,2	MOREY	Car. rte des Moulins/Fangey - Tourner à droite dir. Fangey-le-bas	→	14:20	14:18	14:16
29,6	115,7	MOREY	Car. Rte de Fangey/D299 - Tourner à Gauche dir. St Bérain-s/Dheune	←	14:24	14:22	14:20
32,9	112,4	SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE	Car. D299/D124 - Tourner à droite rte de la vall. des Vaux	→	14:29	14:27	14:24
38	107,3	SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE	D124 Montée de "la Mine" - GPM1		14:37	14:34	14:32
38,1	107,2	SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE	Car. D124/rte du pont de la lune - Tourner à gauche dir. Charrecey	←	14:37	14:34	14:32
40,4	104,9	CHARRECEY	Car.rte pont de la lune/Chaus.Bel Air - Tourner à gauche dir.St-Leger-sur-Dheune	←	14:41	14:38	14:35
42,1	103,2	SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE	Car.rte de Charrecey/rue Joncs Sales - Touner à droite sur rue des Joncs Sales	→	14:43	14:40	14:37
43,1	102,2	SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE	Car. rue des Fontelles/rue des Champs P - Touner à droite rue des Champs Pincés	→	14:45	14:42	14:39
45,2	100,1	DENEVY	Car.rue Champs Pincés/rte d'Aluze - Tourner à droite dir. Aluze	→	14:48	14:45	14:42
46,5	98,8	ALUZE	Rue du Champ de l'Orme - GPM2		14:50	14:47	14:43
47,6	97,7	ALUZE	Car.pl.église/rue Roches Pendantes - Tourner à gauche	←	14:52	14:48	14:45
52,9	92,4	RULLY	Car.rue du Buis/rue de la Chaumette - Continuer à gauche sur rue du Buis	←	15:00	14:56	14:52
54,1	91,2	RULLY	Car. Rue des Forges/Grande Rue - Tourner à droite sur Grande Rue	→	15:02	14:58	14:54
54,7	90,6	RULLY	Car. Grande Rue/D981 - A gauche sur D981 rond-point 2ème sortie	△ ←	15:03	14:59	14:55
57,6	87,7	CHAGNY	Car.D981/Rue Léon Saccard - Tourner à droite rond-point 1ère sortie	△ →	15:07	15:03	14:59
58,5	86,8	CHAGNY	Car.rue du 11 nov. 1918/D62 - A gauche rond-point 2ème sortie	△ ←	15:09	15:04	15:00
59,3	86	CHAGNY	Car. D62 / C8 - Continuer à droite D62 rue de Chaudenay	→	15:10	15:05	15:01
61,5	83,8	CHAUDENAY	D62 Bourg-Mairie - Sprint Points Chauds		15:13	15:09	15:04
71,5	73,8	SAINT-LOUP-GEANGES	Car. D62 / D970 - Tourner à droite sur D970	←	15:29	15:23	15:18
80,2	65,1	ALLEREY-SUR-SAONE	D970 Pont de la Saône - Long pont à une seule voie (feux)	△	15:42	15:36	15:30
84,6	60,7	CIEL	Car. D970/D115 Grande rue - Passer à gauche sur Grande Rue	←	15:49	15:42	15:37
85,3	60	CIEL	Car. D115 / D72 - Tourner à gauche sur D72 rue du Chapot	←	15:50	15:43	15:38
91,2	54,1	PONTOUX	Car. D673/D73 - Tourner à droite sur D73	→	15:59	15:52	15:46
94	51,3	NAVILLY	D73 - Traversée voie Chemin Fer	△	16:03	15:56	15:50
95,2	50,1	FRONTENARD	Car D73/D996 - Continuer tout droit sur D73	↑	16:05	15:58	15:51
98,4	46,9	CHARRETTE-VARENNES	D73 Car rte de Chalou/rte de Pierre - Continuer à droite sur D73	→	16:10	16:03	15:56
105,6	39,7	PIERRE-DE-BRESSE	Car. D73/Avenue Beaugard - A gauche rond-point 3ème sortie	△ ←	16:21	16:13	16:06
105,7	39,6	PIERRE-DE-BRESSE	Av Beaugard 1er pass.ligne.arriv. - Sprint Points Chauds		16:21	16:13	16:06
106,1	39,2	PIERRE-DE-BRESSE	Car Av.Beaugard/Rte de Grandmont - Tourner à droite sur rte de Grandmont	→	16:22	16:14	16:07
108,4	36,9	PIERRE-DE-BRESSE	Car. Rue Chapelle Grandmont/D29 - Touner à droite sur la D29	→	16:25	16:17	16:10
112,1	33,2	AUTHUMES	Car.Rte de Fretterans/Pl.des déportés - Tourner à droite dir.Pierre de Bresse	→	16:31	16:23	16:15
115,5	29,8	PIERRE-DE-BRESSE	Car. D73/Avenue Beaugard - A droite rond-point 2ème sortie	△ ←	16:36	16:28	16:20
115,7	29,6	PIERRE-DE-BRESSE	Av Beaugard 2ème pass.ligne.arri.		16:37	16:28	16:20
125,5	19,8	PIERRE-DE-BRESSE	Av Beaugard 3ème pass.ligne.arri. - Sprint Points Chauds		16:52	16:42	16:34
135,5	9,8	PIERRE-DE-BRESSE	Av Beaugard 4ème pass.ligne.arri.		17:07	16:57	16:48
145,3	0	PIERRE-DE-BRESSE	ARRIVÉE - Av Beaugard		17:22	17:11	17:01

# PLAN D'ARRIVÉE

## ÉTAPE 1 - PIERRE-DE-BRESSE | 8 MAI 2026



  
**VOTRE BUREAU**

Nos fournisseurs :

- Canon**
- SHARP**
- Lexmark**
- Z-EENDOC**  
VOTRE AVENIR EST DIGITAL
- vivitek**  
VIDEO | AUDIO | VIDEO LIFE
- COLUMBIA**
- CLen**
- calipage**

303, rue Fernand Léger  
71000 Mâcon  
☎ 03 85 39 97 80

 Groupe Bourgogne Repro  
[www.votre-bureau.fr](http://www.votre-bureau.fr)

  
**alpes  
bourgogne  
environnement**

Nous mettons à votre service notre savoir-faire en matière de désamiantage, dépollution, décontamination, avec toujours l'objectif de respecter l'environnement. L'entreprise intervient principalement sur les régions Bourgogne Franche Comté, Rhône-Alpes Auvergne et à la volonté de répondre aux projets des collectivités, des donneurs d'ordre public et des particuliers.

337, rue Mâcon Chaintré 71000 Mâcon  
☎ 03 85 39 43 94

[www.alpesbourgogneenvironnement.fr](http://www.alpesbourgogneenvironnement.fr)

# SKODA

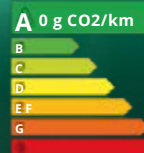
We **Love** Cycling



Partenaire Officiel du  
**Circuit de Saône-et-Loire**



**Nouveau Škoda Elroq**  
Le SUV compact 100 % électrique



Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

**SUMA**



suma-auto.com

📍 **Škoda Mâcon**  
39 Route de Lyon  
71000 Mâcon

📍 **Škoda Montceau**  
20 Av. Maréchal Leclerc  
71300 Montceau-les-Mines

📍 **Škoda Chalon**  
16 Avenue de l'Automobile  
71100 Chalon-sur-Saône

Vous avez un modèle en tête pour votre tenue club ou votre marque,  
mais vous ne savez pas comment le réaliser ?

# CRÉEZ VOTRE DESIGN À VOS COULEURS

Forte de son expérience de près de 40 ans dans l'univers des tenues Custom, l'équipe ITALVET conçoit pour vous et avec vous, des vêtements personnalisés Alé, mêlant savoir-faire, créativité, innovations techniques, qualité de produits et respect des délais de livraison



**ALÉ**  
**CUSTOM**  
**LAB™**

POUR VOS DEVIS, CONTACTEZ DIRECTEMENT NOS ÉQUIPES

✉ [CLUBS@ITALVET.FR](mailto:CLUBS@ITALVET.FR) | [WWW.ITALVET.FR](http://WWW.ITALVET.FR)

**ALÉ** X **71** **CIRCUIT SAÔNE & LOIRE CYCLISTE** **PARTENAIRE OFFICIEL & MAILLOT DE LEADER**

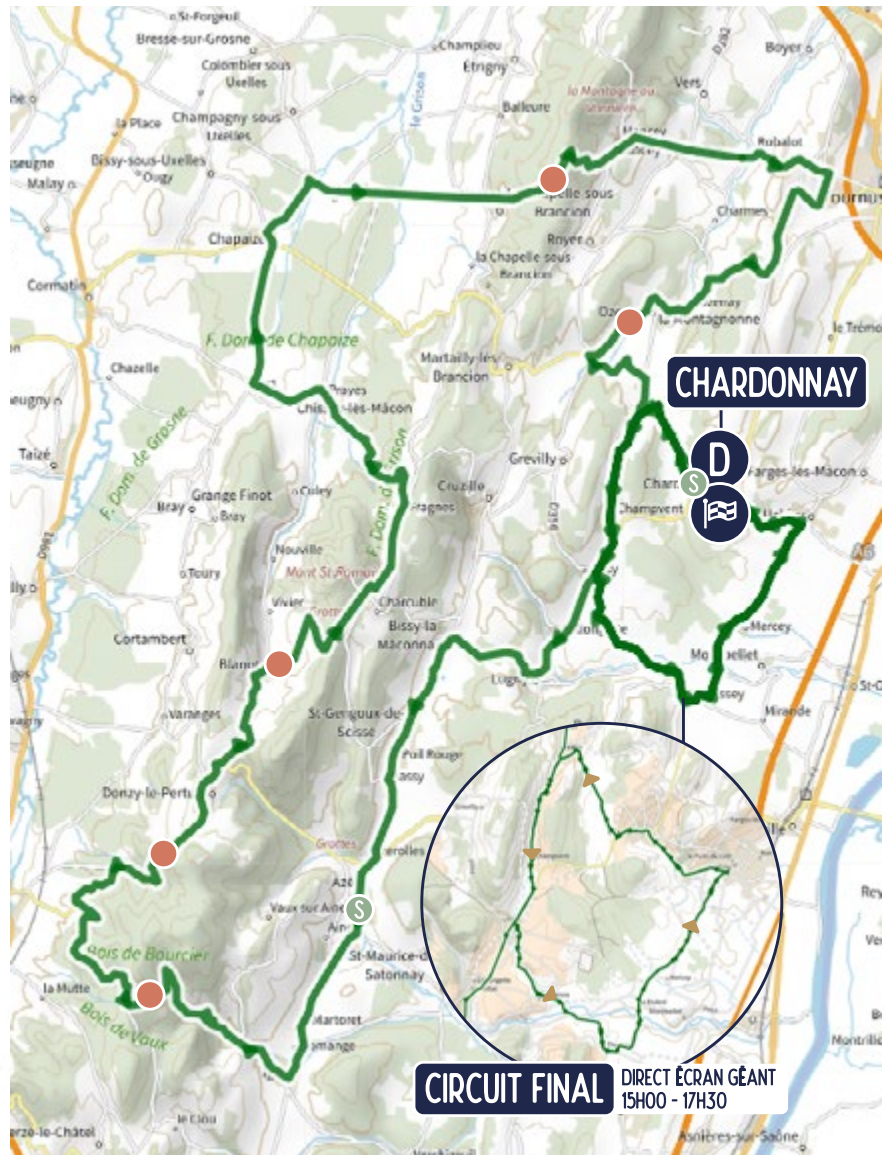


# ÉTAPE 2 - CHARDONNAY > CHARDONNAY

SAMEDI 9 MAI 2026 - 164,6 KM - D+ 2468 M

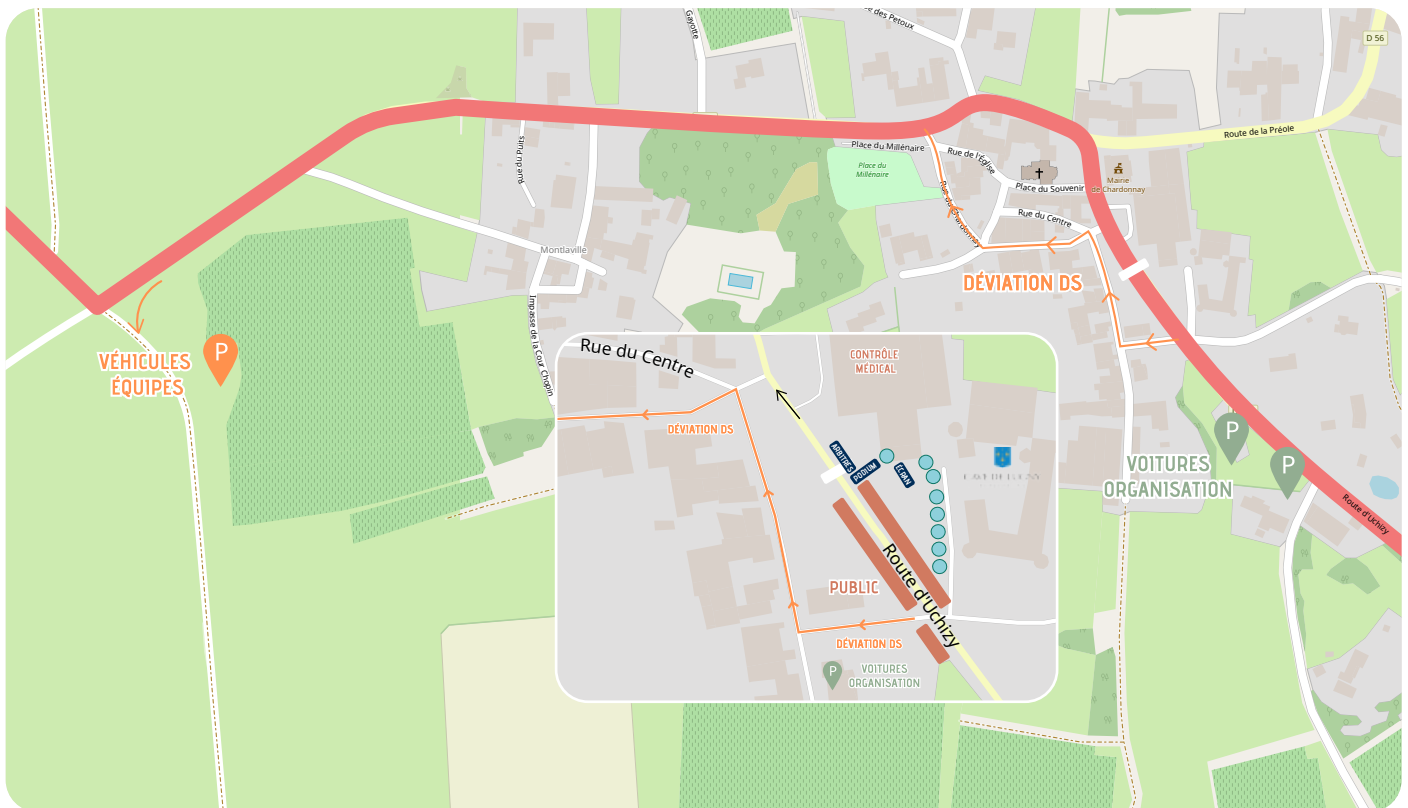
## CHARDONNAY

Chardonnay connue pour ses vins blancs dont le célèbre cépage porte le même nom que celui de la commune, mais aussi pour sa course cycliste historique, là où Bernard Hinault s'imposait il y a 50 ans avant de devenir le célèbre champion que l'on connaît aujourd'hui (palmarès exceptionnel & quintuple vainqueur du Tour de France et Champion du Monde à Sallanches, en 1980). Une étape historique à double titre : elle célèbre la victoire du champion breton à Chardonnay et son organisateur Alain Pradier, mais aussi le centenaire de la Cave de Lugny - Chardonnay. Aujourd'hui, la Cave de Lugny exploite près de 1250 hectares de vignes en appellations d'origine protégée et propose une trentaine de cuvées, principalement en Mâcon blanc, mais aussi en Crémant de Bourgogne, Bourgogne rouge ou Mâcon rouge. Avec 164,6 km et 2468 mètres de dénivelé positif, c'est l'étape reine de cette édition 2026. Le parcours exigeant traverse le vignoble avec des ascensions redoutables comme le Col des Chèvres et le col de la Croix.



# PLAN DE DÉPART / ARRIVÉE

## ÉTAPE 2 - CHARDONNAY | 9 MAI 2026



### SUR LES TERRES D'ALAIN PRADIER

Cette étape a été spécialement tracée tout autour de Chardonnay afin de célébrer et fêter le demi-siècle d'organisateur d'Alain PRADIER, pilier du cyclisme en Saône-et-Loire. Créateur du Grand Prix de Chardonnay en 1976 (remporté par le Bernard Hinault), ancien Président du Comité de Bourgogne, son riche parcours fût couronné par la médaille d'Or de la FFC remise en 2013 par David Lappartient et par la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports. Alain a véritablement marqué l'histoire du vélo en Bourgogne par sa résilience, son engagement et son investissement sans faille. Sa présence au sein du Comité d'Organisation et ses actions menées dernièrement pour le compte de cette 54<sup>ème</sup> édition sont grandement appréciées.



77 Vieille route d'Ozenay  
71700 TOURNUS



71 CIRCUIT SAÔNE & LOIRE CYCLISTE

ÉTAPE 2 9 MAI

CHARDONNAY

APÉRO CONCERT

AVEC LES 5 FANTASTIQUES 18H > 20H

REPOS • RESTAURATION • BOUVETTES

RÉSERVATION : WWW.CIRCUIT-71.COM

### Départ fictif

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	COMMUNES	ITINÉRAIRES	DIRECTION	30 KM/H	30 KM/H	30 KM/H
0	4	CHARDONNAY	DÉPART FICTIF - Face Domaine Château - D163 Rte d'Uchizy		13:10	13:10	13:10
0.8	3.2	CHARDONNAY	Car.D56/D163 - Tourner à droite dir.Gratay	→	13:11	13:11	13:11
3.2	0.8	OZENAY	Car.D163/D463 - Tourner à gauche sur D463	←	13:16	13:16	13:16
4	0	OZENAY	D463 Rte de Gratay - 4 km de fictif		13:18	13:18	13:18

### Départ réel

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	COMMUNES	ITINÉRAIRES	DIRECTION	39 KM/H	41 KM/H	43 KM/H
0	160.6	OZENAY	DÉPART RÉEL - D463 Rte de Gratay		13:18	13:18	13:18
2.1	158.5	CHARDONNAY	Car.D463/D56 - Continuer à droite D56 rte de Tournus	→	13:21	13:21	13:20
2.9	157.7	LUGNY	Car. D56/Chemin du Bouchet - Tourner à gauche dir. Cimetièrè	←	13:22	13:22	13:22
3.1	157.5	LUGNY	Car. Ch. Du Bouchet/rue de Beaugard - Tourner à droite rue de Beaugard	→	13:22	13:22	13:22
5.4	155.2	BURGY	Car. Rte de Fissy/D55 - Tourner à gauche sur D55	←	13:26	13:25	13:25
7	153.6	MONTBELLEÏ	Car. D55/D210 - Tourner à gauche D210 rte d'Uchizy	←	13:28	13:28	13:27
9	151.6	MONTBELLEÏ	D210 Mercey - Continuer sur rte d'Uchizy	↑	13:31	13:31	13:30
11.7	148.9	UCHIZY	Car. D210/D163 - Tourner à gauche Dir. Chardonnay	←	13:36	13:35	13:34
13.7	146.9	CHARDONNAY	D163 ligne Départ - Sprint Points Chauds		13:39	13:38	13:37
13.8	146.8	CHARDONNAY	Car. D163/D56 - Tourner à gauche rte de Montlaville	←	13:39	13:38	13:37
16.8	143.8	OZENAY	Car.D163/D463 - Tourner à gauche sur D463	←	13:43	13:42	13:41
19.8	140.8	CHARDONNAY	Car.D463/D56 - Continuer à droite D56 rte de Tournus	→	13:48	13:46	13:45
23.3	137.3	LUGNY	Car. Rue de Mâcon/D82 - Continuer à droite sur D82 rte de Bissy	→	13:53	13:52	13:50
25.4	135.2	BISSY-LA-MACONNAISE	D82 Le Bourg - Continuer à gauche sur D82	←	13:57	13:55	13:53
30.5	130.1	AZE	Car. D82 /rte de Péronne - Tourner à droite	→	14:04	14:02	14:00
30.9	129.7	AZE	Car. Rte de Péronne/D15 - Continuer à gauche dir.rue Basse	←	14:05	14:03	14:01
32	128.6	AZE	Rue Basse (face cave d'Azé) - Sprint Points Chauds	←	14:07	14:04	14:02
32.3	128.3	AZE	Car. Rue Basse/D85 rte d'Igè - Continuer droite - gauche sur rte d'Igè	→	14:07	14:05	14:03
35.8	124.8	IGE	Car. D85/D134 - Tourner à droite sur D134 Grande Rue	→	14:13	14:10	14:07
41.6	119	IGE	D134 Col de la Croix Montmain - GPM 1		14:22	14:18	14:16
45.5	115.1	CLUNY	Car. D134/D15 - Tourner à droite sur D15	→	14:28	14:24	14:21
49.2	111.4	DONZY-LE-PERTUIS	D15 Col des quatre vents - GPM 1		14:33	14:30	14:26
51	109.6	DONZY-LE-PERTUIS	Car.D15/D146 - Prendre à gauche D146 rte de Blanot	←	14:36	14:32	14:29
53.5	107.1	BLANOT	D146 Le Bourg - Traverser bourg sur D146	←	14:40	14:36	14:32
56.2	104.4	BLANOT	D446 Col de la Croix - GPM 2		14:44	14:40	14:36
58.4	102.2	BISSY-LA-MACONNAISE	Car. D487/D187 - Continuer tout droit sur D187	↑	14:47	14:43	14:39
63.8	96.8	CHISSEY-LES-MACON	Car. D187/D146 rte de Tournus - Continuer D187 à gauche dir.Lys	←	14:56	14:51	14:47
68.8	91.8	CHAPAIZE	Car. D14/D314BIS - Tourner à droite sur D314BIS	→	15:03	14:58	14:54
70.2	90.4	CHAPAIZE	Car.D314BIS/D215 - Tourner à droite D215 dir. Tournus	→	15:06	15:00	14:55
71	89.6	CHAPAIZE	D215 rte Col des Chèvres (hauteur n°4) - Conseil Départemental KM 71		15:07	15:01	14:57
76	84.6	MANCEY	D215 Col des Chèvres - GPM 1		15:14	15:09	15:04
82.4	78.2	TOURNUS	Car. D215/chemin d'Ostange - Tourner à droite sur ch.d'Ostange	→	15:24	15:18	15:12
83.1	77.5	TOURNUS	Car. Chemin d'Ostange/D14 - Tourner à droite sur D14	→	15:25	15:19	15:13
85.8	74.8	TOURNUS	D14 Col de Beaufer - GPM 3		15:30	15:23	15:17
90.8	69.8	OZENAY	Car. D14/D163 rte de Chardonnay - Tourner à gauche sur D163	←	15:37	15:30	15:24
96.1	64.5	CHARDONNAY	Car.D463/D56 - Continuer à droite D56 rte de Tournus	→	15:45	15:38	15:32
97	63.6	LUGNY	Car. D56/Chemin du Bouchet - Tourner à gauche dir. Cimetièrè	←	15:47	15:39	15:33
99.5	61.1	BURGY	Car. Rte de Fissy/D55 - Tourner à gauche sur D55	←	15:51	15:43	15:36
101	59.6	MONTBELLEÏ	Car. D55/D210 - Tourner à gauche D210 rte d'Uchizy	←	15:53	15:45	15:38
103	57.6	MONTBELLEÏ	D210 Mercey - Continuer sur rte d'Uchizy	↑	15:56	15:48	15:41
105.7	54.9	UCHIZY	Car. D210/D163 - Tourner à gauche Dir. Chardonnay	←	16:00	15:52	15:45
107.7	52.9	CHARDONNAY	D163 1er passage ligne Arrivée - Sprint Points Chauds		16:03	15:55	15:48
107.8	52.8	CHARDONNAY	Car. D163/D56 - Tourner à gauche rte de Montlaville	←	16:03	15:55	15:48
110.9	49.7	OZENAY	Car.D163/D463 - Tourner à gauche sur D463	←	16:08	16:00	15:52
113.9	46.7	CHARDONNAY	Car.D463/D56 - Continuer à droite D56 rte de Tournus	→	16:13	16:04	15:56
114.7	45.9	LUGNY	Car. D56/Chemin du Bouchet - Tourner à gauche dir. Cimetièrè	←	16:14	16:05	15:58
116.9	43.7	BURGY	Car. Rte de Fissy/D55 - Tourner à gauche sur D55	←	16:17	16:09	16:01
118.7	41.9	MONTBELLEÏ	Car. D55/D210 - Tourner à gauche D210 rte d'Uchizy	←	16:20	16:11	16:03
123.4	37.2	UCHIZY	Car. D210/D163 - Tourner à gauche Dir. Chardonnay	→	16:27	16:18	16:10
124.7	35.9	CHARDONNAY	D163		16:29	16:20	16:12
125.4	35.2	CHARDONNAY	D163 2ème passage ligne Arrivée		16:30	16:21	16:12
143	17.6	CHARDONNAY	D163 3ème passage ligne Arrivée - Sprint Points Chauds		16:58	16:47	16:37
160.6	0	CHARDONNAY	ARRIVÉE - D163 4ème passage		17:25	17:13	17:02

laboutiquepvp.fr



La Boutique  
Ambiance & Décoration  
PVP

Décoration  
intérieure & extérieure  
Boutique en ligne

Papiers peints • Crédences • Toiles de peinture  
Déco extérieure • Déco métal...



**PVP**  
Savoir-faire & innovation

pvp.fr

Solutions signalétique,  
PLV 2D & 3D



**PVP SAS**

Rue de la Brosse Virot • Ligerval • 71160 DIGOIN  
03 85 81 91 50 • info@pvp.fr



alibee  
by PVP

Communication • Web • Impression  
alibee.fr

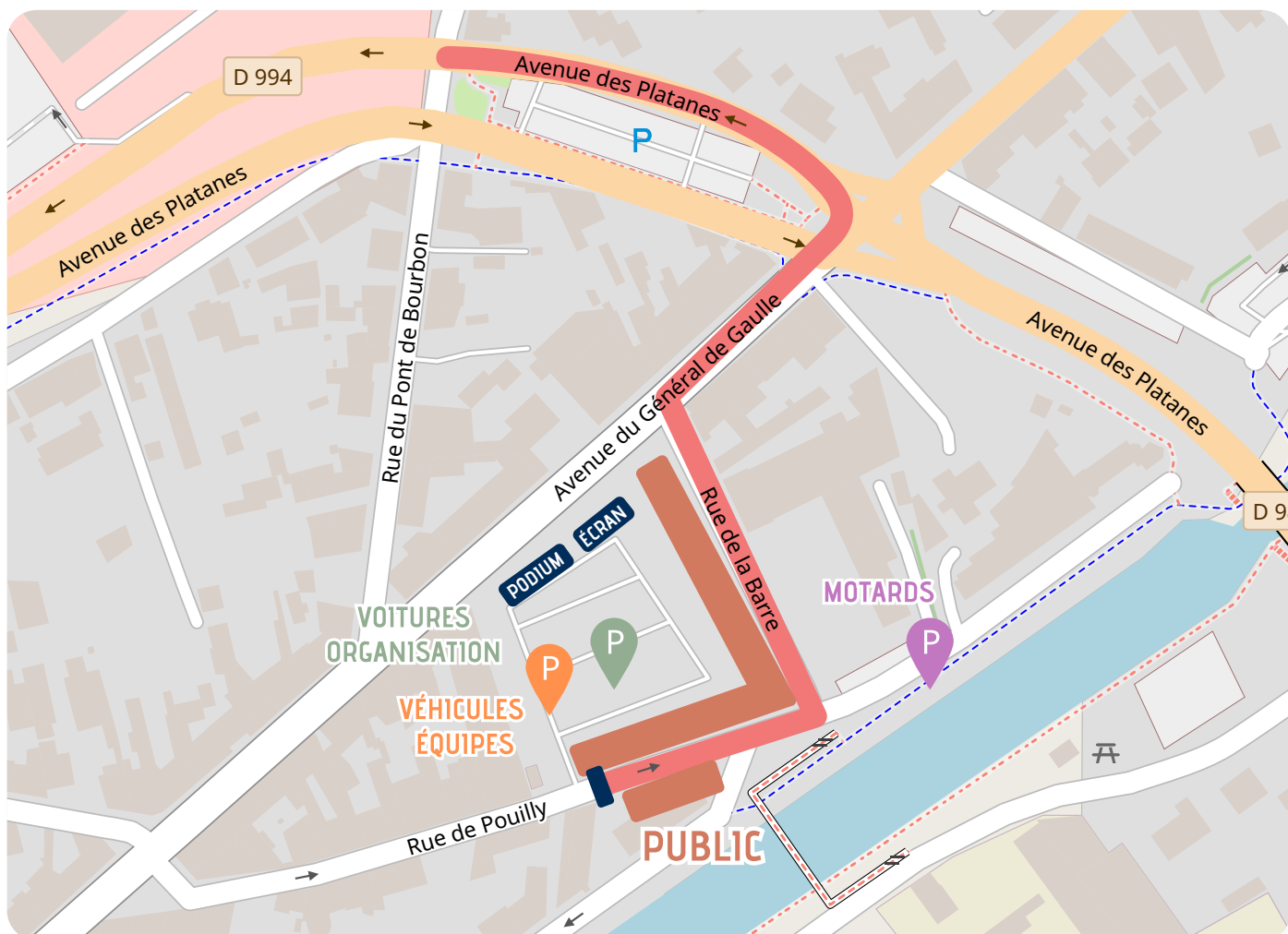


**ALIBEE**

7 Avenue du Général de Gaulle • 71160 DIGOIN  
03 85 88 56 74 • alibee@alibee.fr



## ÉTAPE 3 - DIGOIN | 10 MAI 2026



### HOMMAGE À CLAUDE REPÉRANT

Claude fut Président de l'Union Cycliste Digoinaise dans les années 90. Après plusieurs années à la tête du club, il avait souhaité prendre un peu de recul car ses fonctions professionnelles de directeur commercial ne lui laissaient pas beaucoup de temps pour se consacrer au club. A l'heure de la retraite, il reviendra dans le milieu du cyclisme et réintégra le Comité Directeur de l'UC Digoin comme Vice-Président.

Par la suite, il occupa de nombreuses fonctions d'élu. Il fut Président du Comité Départemental de Saône-et-Loire (2008 - 2014), avant de devenir Président du Comité Régional de Bourgogne jusqu'en 2017 et la fusion avec la Franche-Comté. Il fut également membre du conseil Fédéral de la Fédération Française de cyclisme. Puis, jusqu'à l'année passée, il était membre du Comité Directeur du Circuit de Saône-et-Loire.



Lors de la 3ème étape, le Comité d'Organisation lui rend hommage en mettant en place le prix Claude Repérant récompensant le coureur qui remportera le sprint au km30, très proche de son domicile familial.



### Départ fictif

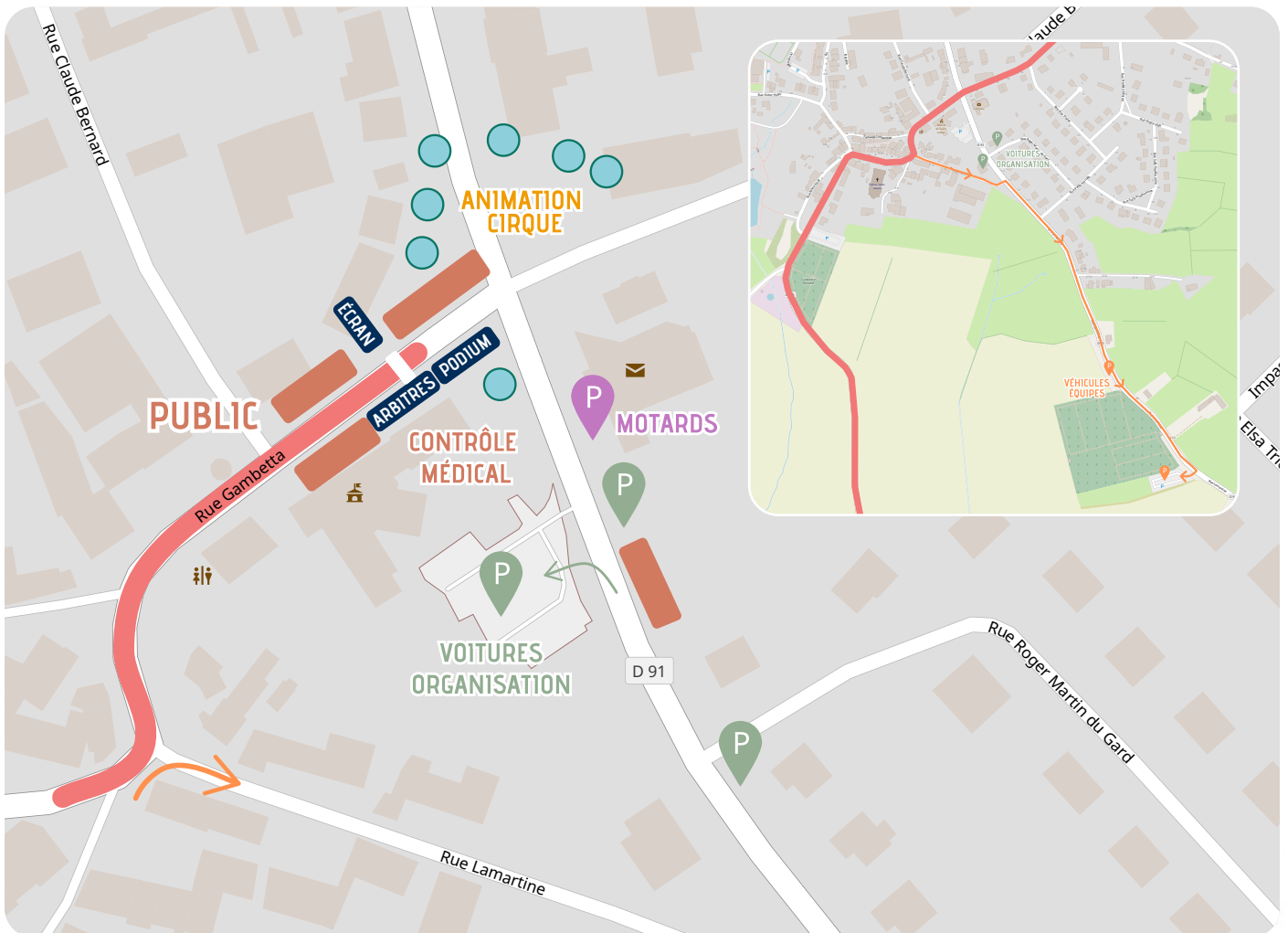
KM PARCOURUS	KM RESTANTS	COMMUNES	ITINÉRAIRES	DIRECTION	30 KM/H	30 KM/H	30 KM/H
0	3	DIGOIN	DÉPART FICTIF - Place de la République		12:45	12:45	12:45
0,1	2,9	DIGOIN	Car. rue de la Barre/Ave Général De Gaulle - Tourner à droite Ave Général De Gaulle	←	12:45	12:45	12:45
1,3	1,7	DIGOIN	Car. ave des Platanes /D979 - Tourner à droite D979 rte de La Motte	←	12:47	12:47	12:47
3	0	LA MOTTE-SAINT-JEAN	D979 Bas de la Motte - 3 km de fictif		12:51	12:51	12:51

### Départ réel

KM PARCOURUS	KM RESTANTS	COMMUNES	ITINÉRAIRES	DIRECTION	39 KM/H	41 KM/H	43 KM/H
0	156,7	LA MOTTE-SAINT-JEAN	DÉPART RÉEL - D979 Bas de la Motte		12:51	12:51	12:51
1,6	155,1	LA MOTTE-SAINT-JEAN	Car. D979/D51 - Tourner à droite sur D51 rte du Sarroux	→	12:53	12:53	12:53
6,2	150,5	LA MOTTE-SAINT-JEAN	D51 Bussy - GPM3		13:00	13:00	12:59
15,1	141,6	NEUVY-GRANDCHAMP	Le Bourq Car. rte de Digoin/D242 - Tourner à gauche sur D242	←	13:14	13:13	13:12
23	133,7	SAINT-AGNAN	Car. D242/D251 - Passer tout droit et continuer sur D242	↑	13:26	13:24	13:23
27,9	128,8	SAINT-AGNAN	Car. D242/D979 - Tourner à gauche sur D979	←	13:33	13:31	13:29
28,9	127,8	SAINT-AGNAN	Car. D979/La Guerne - Tourner à gauche dir. Saint-Denis	←	13:35	13:33	13:31
30,2	126,5	SAINT-AGNAN	Saint-Denis - Souvenir CLAUDE REPERANT		13:37	13:35	13:33
31,8	124,9	SAINT-AGNAN	Car. rte de Saint Denis/D979 - Tourner à gauche sur D979	←	13:39	13:37	13:35
35,1	121,6	LA MOTTE-SAINT-JEAN	Car. D979/Le Bas de la Motte - Tourner à gauche sur rue des Souvelaines	←	13:45	13:42	13:39
35,3	121,4	LA MOTTE-SAINT-JEAN	Rue des Souvelaines - Traversée Voie Chemin Fer	⚠	13:45	13:42	13:40
36,5	120,2	LA MOTTE-SAINT-JEAN	Rue du 19 mars 1962 - GPM1		13:47	13:44	13:41
38,8	117,9	LA MOTTE-SAINT-JEAN	Car. rue du 11 nov.1918/rte du Verdier - Tourner à gauche sur D238	←	13:50	13:47	13:45
39	117,7	DIGOIN	D238 rte du Verdier		13:51	13:48	13:45
43,1	113,6	RIGNY-SUR-ARROUX	D238 (hauteur 25 lot. Les Varennes) - Sprint Points Chauds		13:57	13:54	13:51
43,6	113,1	RIGNY-SUR-ARROUX	Le Bourq Car. D238/D226 - Continuer à droite D226 rte de Clessy	→	13:58	13:54	13:51
47,7	109	CLESSY	D226 - GPM3		14:04	14:00	13:57
58,5	98,2	VOLESVRES	D25 - Traversée voie Chemin Fer	⚠	14:21	14:16	14:12
59	97,7	ST-AUBIN-EN-CHAROLLAIS	Car. D25/D974 - Passer tout droit et continuer sur D25	↑	14:21	14:17	14:13
61,3	95,4	ST-AUBIN-EN-CHAROLLAIS	D25 (Face salle des fêtes) - Sprint Points Chauds		14:25	14:20	14:16
61,9	94,8	ST-AUBIN-EN-CHAROLLAIS	Car. D25/rte de Grandvaux - Tourner à gauche sur rte de Grandvaux	←	14:26	14:21	14:17
64,2	92,5	ST-BONNET-DE-VIGNES	D387 rte de Grandvaux		14:29	14:24	14:20
66,6	90,1	GRANDVAUX	Car. D387/Ch. de Beureuil - Continuer à gauche sur D387	←	14:33	14:28	14:23
68,7	88	BARON	Car. D387/Rte de Sylla - Tourner à gauche sur rte de Sylla	←	14:36	14:31	14:26
69,4	87,3	BARON	Rte de Sylla La Grande Coupe - GPM1		14:37	14:32	14:27
73,6	83,1	MARTIGNY-LE-COMTE	Car. D7/Le Pertuis Froid - Passer tout droit sur rte de la Chaux	↑	14:44	14:38	14:33
75,2	81,5	MARTIGNY-LE-COMTE	La Chaux (hauteur n°1603) - Conseil Départemental KM 71		14:46	14:41	14:35
75,5	81,2	MARTIGNY-LE-COMTE	Car. rte de la Chaux/rte de Ciry-le-Noble - Tourner à gauche dir. Le Petit Baronnet	←	14:47	14:41	14:36
82	74,7	CIRY-LE-NOBLE	Car. Rte de Martigny/D60 - Tourner à droite sur D60	→	14:57	14:51	14:45
86,2	70,5	POUILLOUX	Car. D60/D273 - Tourner à gauche sur D273 rte du Bourq	←	15:03	14:57	14:51
88,5	68,2	SAINT-VALLIER	D273 Rue de Pouilloux		15:07	15:00	14:54
91,1	65,6	SAINT-VALLIER	Rue Gambetta 1er passage ligne arrivée - Sprint Points Chauds		15:11	15:04	14:58
93,4	63,3	SAINT-VALLIER	Car. D235/La Croix Racot - Tourner à droite sur rte de Saint-Romain	→	15:14	15:07	15:01
93,8	62,9	ST-ROMAIN-SS-GOURDON	Bruyères de Vauzelles - Continuer à droite rte de la Croix Racot	→	15:15	15:08	15:01
96,6	60,1	ST-ROMAIN-SS-GOURDON	Car. rte de la Croix Racot/D91 - Continuer à gauche sur D91	←	15:19	15:12	15:05
98	58,7	ST-ROMAIN-SS-GOURDON	D91 rte des Moulins - GPM3		15:21	15:14	15:07
99,5	57,2	ST-ROMAIN-SS-GOURDON	Car. D91/D60 - Tourner à droite sur D60	→	15:24	15:16	15:09
102,6	54,1	POUILLOUX	Car. D60/D273 - Tourner à droite sur D273 rte du Bourq	→	15:28	15:21	15:14
107,5	49,2	SAINT-VALLIER	Rue Gambetta 2ème passage ligne arrivée		15:36	15:28	15:21
123,9	32,8	SAINT-VALLIER	Rue Gambetta 3ème passage ligne arrivée - Sprint Points Chauds		16:01	15:52	15:43
140,3	16,4	SAINT-VALLIER	Rue Gambetta 4ème passage ligne arrivée		16:26	16:16	16:06
156,7	0	SAINT-VALLIER	ARRIVÉE - Rue Gambetta		16:52	16:40	16:29

# PLAN D'ARRIVÉE

## ÉTAPE 3 - SAINT-VALLIER | 10 MAI 2026



**CYCLES BOYER**

AUTO - VÉLO - SCOOTER

71450 BLANZY - 03 85 68 00 02

**Yo d'pub**

**Yolande BORDAT**

EARL Yo d' Pub - 5 Cité Aéronautique 71600 Saint Yan  
Port. 06 70 16 50 27 - Fax 03 85 70 96 19  
Email: yodpub@orange.fr



N°1 de la vente de pièces auto en Saône-et-Loire, nos équipes de Montceau, du Creusot, de Paray et Perrecy sont à votre écoute du lundi au samedi pour vous accompagner dans le choix de vos équipements automobile, PL, TP, agricole que vous soyez professionnel ou particulier. Atelier technique à Perrecy-les-Forges.

[www.jacobservices.fr](http://www.jacobservices.fr)

# UN PALMARÈS TRÈS RICHE...

## LE VAINQUEUR 2025



### TRISTAN DELACROIX

AVC Aix-en-Provence

#### TEMPS

10h 21' 34"

#### MOYENNE

42,5 km/h



CIRCUIT  
SAÔNE  
& LOIRE  
CYCLISTE

	1 <sup>ER</sup> CLASSEMENT GÉNÉRAL	2 <sup>ÈME</sup> CLASSEMENT GÉNÉRAL	3 <sup>ÈME</sup> CLASSEMENT GÉNÉRAL
2025	Tristan DELACROIX	Victor LOULERGUE	Antoine RAUGEL
2024	Alexandre JAMET	Arnaud TISSIÈRES	Joris CHAUSSINAND
	2017 - 2023 interruption de la course		
2016	Žydrūnas SAVICKAS	Sylvain GEORGES	Benjamin D'YBALL
2015	Anthony PEREZ	François BIDARD	Romain CAMPISTROUS
2014	Édouard LAUBER	Tomasz OLEJNIK	Jérémy MAISON
2013	Frédéric TALPIN	Jérôme MAINARD	Jérémy FABIO
	2012 - interruption de la course		
2011	Thomas LEBAS	Frédéric TALPIN	Sébastien GRÉDY
2010	Johan CAUQUIL	Christophe LABORIE	Romain VILLA
2009	Cédric JEANROCH	Arthur VICHOT	Sylvain GEORGES
2008	Jérémie DÉRANGÈRE	Miculà DEMATTEIS	Andrius BUIVIDAS
2007	Nicolas FRITSCH	Nicolas INAUDI	Jean-Christophe PÉRAUD
2006	Clément LHOTELLERIE	Maxim GOUROV	Evgueni SOKOLOV
2005	Jérémie DÉRANGÈRE	Médéric CLAIN	Franck BRUCCI
2004	Cédric COUTOULY	Gaël MOREAU	Jonathan ROSENBRIER
2003	Olivier GRAMMAIRE	Olivier MAIGNAN	Patrick MCCARTY
2002	Jérémie DÉRANGÈRE	Emmanuel GRANAT	Shinichi FUKUSHIMA
2001	Marc THÉVENIN	Gilles ZECH	Pascal POFILET
2000	Éric DRUBAY	Marc THÉVENIN	Alexandre GRUX



Vivons l'émotion  
et la passion du cyclisme  
avec le Team TotalEnergies  
#AllezTotalEnergies



Animés par  
une même énergie !

### EVENT

Location de L'AGORA Espace pour vos réunions, réceptions et conférences (salle équipée d'un écran géant 15 m2 - audio, éclairage et son)

### LED (ÉCRANS GÉANTS)

Solutions d'affichage dynamique à LED  
Professionnel et évènementiel  
VENTE - LOCATION ECRAN LED

### MEDIA

Régie Publicitaire "Capter l'attention et dynamiser votre Communication"

### LE CLUB ENTREPRISES - AGORA

Notre club est l'endroit idéal pour les entrepreneurs et les professionnels ambitieux qui souhaitent développer leur réseau, échanger, collaborer en toute confiance



[agoraespace.com](http://agoraespace.com)



06 62 43 33 97



[contact@agoraespace.com](mailto:contact@agoraespace.com)



UideoTruck  
Le Partenaire incontournable  
de vos événements

[www.agoraespace.com](http://www.agoraespace.com)

49-53, avenue Charles de Gaulle - 71600 PARAY-LE-MONIAL

# RÈGLEMENT PARTICULIER



## Article 1 : Organisation

Afin de perpétuer le développement des courses par étapes dans le Département de la Saône-et-Loire, l'association « JAUNE EVENEMENTS » fait disputer la 54<sup>ème</sup> édition du CIRCUIT DE SAÔNE-ET-LOIRE du 8 au 10 mai 2026 en Elite Nationale (classe 2.12.1).

## Article 2 : Types d'épreuves

Cette épreuve Nationale par étapes est ouverte à des Équipes Continentales UCI Françaises, Équipes professionnelles Cyclocross UCI, Équipes club NI, N2, N3 (Elite Open 1), Équipe Nationale Française, Équipes Étrangères (Max 4), Équipes Régionales, Équipes Mixtes (entente). Les équipes seront composées de 6 coureurs.

## Article 3 : Prix

L'itinéraire détaillé, la liste des prix et la liste des différents classements ainsi que les recommandations aux coureurs ou aux Directeurs Sportifs sont donnés en annexe jointe au présent règlement.

## Article 4 : Hébergement

Les équipes sélectionnées seront hébergées gratuitement dans les meilleures conditions, par équipe de neuf (9) personnes, dont six (6) coureurs. Toute personne supplémentaire sera à la charge totale de l'équipe.

## Article 5 : Permanence

La permanence de Départ se tient, le vendredi 8 mai de 9h30 à 11h00 à la Maison des Associations Guynemer, 5, rue Guynemer - 71200 Le Creusot. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence, le vendredi 8 mai de 9h00 à 10h45. La réunion des Directeurs Sportifs, organisée en présence du Président de Jury et des Membres du Collège Arbitral, est fixée à 11h15, le vendredi 8 mai 2026 et aura lieu à la Maison des Associations Guynemer, 5 rue Guynemer - 71200 Le Creusot.

## Article 6 : Classements

Disputée en trois (3) étapes en ligne, l'épreuve comprendra :

- 1 Classement Général au temps
- 1 Classement par Points
- 1 Classement du Meilleur Grimpeur
- 1 Classement du Meilleur jeune moins de 23 ans
- 1 Classement des Points Chaud
- 1 Classement du Combiné

S'il y a cumul des positions de Leader dans les différents Classements, le deuxième, voire le troisième sera le porteur du maillot distinctif et sera appelé à la cérémonie protocolaire qui suit l'arrivée de l'étape du jour.

## Article 7 : Classement Général

Le Classement Général sera déterminé par l'addition des temps des 1ère, 2ème et 3ème étape compte tenu des éventuelles pénalités. D'après l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

## Article 8 : Classement par Points

Le classement par Points est établi par l'addition des points obtenus à l'issue des places à l'arrivée. Le barème est le suivant, 1<sup>er</sup>/20 points, 2<sup>ème</sup>/19 points, 3<sup>ème</sup>/18 points, ..., 19<sup>ème</sup>/2 points, 20<sup>ème</sup>/1 point. Le Leader en sera celui qui cumule le plus de points. En cas d'égalité, la place de la dernière étape disputée départagera les coureurs.

## Article 9 : Classement du Meilleur Grimpeur

Le Classement du Meilleur Grimpeur est établi par l'addition des points obtenus à l'issue de chacun des sprints de la montagne (GPM). Points attribués sur les 3 premiers coureurs :

- MG1 : 9, 7 et 5 points aux 3 premiers coureurs
- MG2 : 7, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs
- MG3 : 5, 3, et 1 point aux 3 premiers coureurs

En cas d'égalité au Classement Général individuel de la montagne, il est fait application de l'article 2.6.15 du règlement FFC. Pour bénéficier des prix du Classement Général individuel de la montagne, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

## Article 10 : Classement des Points Chauds

Le Classement des Points Chauds est établi par l'addition des points obtenus aux sprints intermédiaires. Chaque sprint intermédiaire attribuera : 5, 3 et 1 points aux 3 premiers coureurs. En cas d'égalité au Classement Général individuel des sprints, il est fait application de l'article 2.6.15 du règlement FFC. Pour bénéficier des prix du Classement Général individuel des points chauds, tout concurrent doit avoir accompli la totalité de l'épreuve dans les délais réglementaires.

## Article 11 : Classement du Meilleur Jeune

Le Classement du Meilleur Jeune sera déterminé par l'addition des temps des 1ère, 2ème et 3ème étape compte tenu des éventuelles pénalités pour les coureurs Espoirs de - 23ans. En cas d'égalité, il sera fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

## Article 12 : Classement du Combiné

Le Classement du Combiné est attribué au coureur le mieux classé dans les trois (3) classements, les points, les sprints et les meilleurs grimpeurs. Il est considéré comme un classement récompensant un coureur complet.

## Article 13 : KM 71

Pour chaque étape en ligne un sprint au KM 71 récompensera un coureur d'une prime de 50 € remise à l'issue de l'étape sur le podium protocolaire. Celui-ci sera invité à se rendre à la cérémonie protocolaire.

## Article 14 : Souvenir Claude Repérant

Lors de l'étape 3, un sprint (kilomètre 30) récompensera un coureur par la remise d'une prime de 50€. Ce don en l'honneur de Mr Claude Repérant sera remis à l'issue de l'étape sur le podium protocolaire. Celui-ci sera invité à se rendre à la cérémonie protocolaire.

## Article 15 : Classement par Équipes

Le Classement par Équipes s'établit par l'addition des trois (3) meilleurs temps individuels de chaque équipe article 2.6.14 du règlement FFC. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois (3) meilleurs coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le Classement Général par équipes s'établit par l'addition des trois (3) meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courses. En cas d'égalité, il est fait application des

critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- Nombre de premières places dans le Classement par Équipes du jour
- Nombre de deuxième places dans le Classement par Équipes du jour et ainsi de suite...

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au Classement Général individuel. Toute équipe réduite à moins de trois (3) coureurs est éliminée du Classement par Équipes. A l'issue de l'épreuve, les trois (3) premières équipes seront récompensées selon la grille de prix établie par les organisateurs.

## Article 16 : Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs désignés ci-dessous doivent se présenter quotidiennement au protocole sur le podium dans un délai maximum de dix (10) minutes après leur arrivée : suivant l'article 2.6.16 du règlement FFC, le port des maillots de leader est obligatoire. Si un coureur est en tête de plusieurs classements, l'ordre de priorité des maillots distinctifs est le suivant :

1. Classement Général au temps
2. Classement Général des Points
3. Classement Général du Meilleur Grimpeur
4. Classement Général du Meilleur Jeune
5. Classement des Points Chauds
6. Classement du Combiné

A la suite de la cérémonie protocolaire de remise des Maillots, le lauréat du KM 71 de l'étape du jour recevra la prime allouée à l'étape, ainsi que le lauréat du Souvenir Claude Repérant (prime mise en place sur la 3ème étape uniquement).

## Article 17 : Étape en ligne

Selon l'article du règlement FFC [2.6.24], en cas d'incident dûment constaté, dans les trois (3) derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquel(s) il(s) se trouva(ient) au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée. Est considéré comme incident tout événement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaison) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquel(s) il se trouve au moment de l'incident. Les coureurs impactés par un accident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un arbitre en levant le bras et en se présentant auprès d'un arbitre dès la ligne d'arrivée franchie. Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois (3) derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou desquel(s) en compagnie du ou desquel(s) il se trouvait au moment de la chute. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des arbitres de manière indépendante.

## Article 18 : Délais d'arrivée

Les contrôles d'arrivée seront fermés lorsque sera écoulé le temps du vainqueur, ils seront respectivement augmentés de 12% pour l'étape 1, 15% pour l'étape 2, et 12% pour l'étape 3. Conformément à la réglementation fédérale - en cas exceptionnel uniquement, imprévisible et de force majeure. Le collège des arbitres peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur. Dans le cas où des coureurs hors délai sont repêchés par le collège arbitral, ceux qui sont classés au classement par points se verront retirer l'équivalent des points attribués au vainqueur de cette même étape à leur classement individuel par points même si leur capital en points à ce classement devenait négatif.

## Article 19 : Ravitaillement

Suivant l'article 2.3.22 à 2.3.24 du règlement FFC, le ravitaillement sera fait à l'arrière de la voiture du Président du Jury pour le peloton. S'il s'est formé un groupe de quinze (15) coureurs au maximum, pour permettre le ravitaillement en fin de groupe devant la voiture arbitre. Le ravitaillement sera interdit dans les trente (30) premiers et les vingt (20) derniers kilomètres. Le Président du Jury pourra réduire la distance suivant les conditions météorologiques. Une zone de ravitaillement sera prévue et une signalétique déterminera celle-ci pour chaque étape.

## Article 20 : Dépannage

L'échange de nourriture ou de boisson, le changement de vélo ou de matériel divers, seront autorisés entre les coureurs appartenant à la même équipe. Ils pourront également recevoir assistance matérielle de leur Directeur Sportif qui suivra à bord d'un véhicule de dépannage. Tout dépannage doit être effectué par l'arrière d'un peloton ou fraction de peloton. Le dépannage neutre sera assuré par deux (2) voitures et une (1) moto par un prestataire extérieur.

## Article 21 : Radio Tour

Les informations courses sont émises par radio sur la fréquence « RADIO TOUR » 157.550 Mhz. Les postes seront à retirer à la société prestataire choisie par le Comité d'Organisation qui se trouvera à proximité de la permanence. A l'issue des trois (3) jours de course, le Comité d'Organisation demandera à l'ensemble des possesseurs de poste radio et d'antennes de bien vouloir restituer le plus rapidement possible le matériel à la voiture du prestataire radio. Laquelle sera stationnée à proximité de la ligne d'Arrivée.

## Article 22 : Maillots de leader

Les leaders des différents classements prévus par l'organisation devront accepter de revêtir, lors du protocole d'arrivée et pour l'étape suivante, les maillots qui leur sont destinés, sans restriction.

## Article 23 : Équipement

Les coureurs d'une même équipe devront porter le même maillot pendant toute la durée de l'épreuve en dehors des maillots distinctifs des différents classements de l'épreuve, ainsi que les maillots de Champion National, Européen ou Mondial.

## Article 24 : Dossard

Les coureurs doivent conserver leur dossard intact, les dossards pliés ne seront pas acceptés au départ. Ils doivent être visibles en passant la ligne d'arrivée.

## Article 24 : Émargement

Avant le départ de chaque étape en ligne, les concurrents devront obligatoirement signer la feuille d'émargement, étant entendu que le créneau horaire des signatures des coureurs s'effectuera 1 heure 1/2 avant le départ fictif et sera clôturé 15 minutes avant le départ fictif.

## Article 25 : Itinéraire

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire, même en cours d'épreuve, si des circonstances exceptionnelles, imprévues, indépendantes de leur volonté les y contraignent.

## Article 26 : Ordre des voitures

L'ordre des voitures des équipes sera déterminé le premier jour à partir d'un tirage au sort à l'issue de la réunion des Directeurs Sportifs présidée par le Président de Jury et l'ensemble du corps arbitral. En cas de non-présence d'un représentant d'une équipe, celle-ci se verra attribuée le dernier numéro dans la file de voiture des Directeurs Sportifs. Lors des 2ème et 3ème étapes, l'ordre des véhicules sera déterminé par le Classement Général individuel au temps.

## Article 27 : Réglementation

L'épreuve est disputée sous la réglementation Fédérale et notamment selon l'application du barème des pénalités ainsi que la réglementation anti-dopage.

## Article 28 : Infraction

L'existence ou non d'infraction à la règle et à l'esprit de l'épreuve sera laissée à l'appréciation du collège des arbitres sur rapport de celui d'entre eux ayant eu connaissance d'un incident.

## Article 29 : Acceptation du règlement

Le fait pour un coureur ou un suiveur de participer ou suivre cette épreuve implique qu'il ait pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

## Article 30 : Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage Française s'applique conformément aux dispositions de la loi du pays. Les lieux du contrôle médical sont les suivants :

- Pour la 1ère étape : salle située près du site d'arrivée
- Pour la 2ème étape : salle située près du site d'arrivée
- Pour la 3ème étape : salle située près du site d'arrivée

Le lieu de contrôle sera indiqué sur site par un fléchage spécifique.

## Article 31 : Développement Durable

Le développement durable et le respect de l'environnement doivent désormais faire partie intégrante de notre mode de vie. Afin de restituer les territoires dans le même état qu'ils nous ont été confiés, l'ensemble des acteurs de notre manifestation sont tenus de jeter leurs déchets dans les poubelles, mise à leur disposition, sur les parkings prévus sur les sites départ et arrivée d'étapes. L'ensemble des coureurs devra se soumettre à la réglementation fédérale en vigueur concernant la protection de l'environnement.

PLACES	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	CLASS FINAL INDIV.
1	246.00€	246.00€	246.00€	382.00 €
2	183.00€	183.00€	183.00€	274.00 €
3	146.00€	146.00€	146.00€	221.00 €
4	122.00€	122.00€	122.00€	183.00 €
5	98.00€	98.00€	98.00€	146.00 €
6	85.00€	85.00€	85.00€	122.00 €
7	67.00€	67.00€	67.00€	99.00 €
8	55.00€	55.00€	55.00€	73.00 €
9	37.00€	37.00€	37.00€	66.00 €
10	24.00€	24.00€	24.00€	61.00 €
11	21.00€	21.00€	21.00€	46.00 €
12	20.00€	20.00€	20.00€	38.00 €
13	18.00€	18.00€	18.00€	27.00 €
14	17.00€	17.00€	17.00€	23.00 €
15	15.00€	15.00€	15.00€	18.00 €
16	14.00€	14.00€	14.00€	15.00 €
17	14.00€	14.00€	14.00€	11.00 €
18	14.00€	14.00€	14.00€	9.00 €
19	12.00€	12.00€	12.00€	8.00 €
20	12.00€	12.00€	12.00€	8.00 €
PLACES	1 <sup>ER</sup>	2 <sup>DE</sup>	3 <sup>DE</sup>	
GEN EQUIPE	200.00€			
POINTS	100.00€	40.00€	20.00€	
GRIMPEUR	100.00€	40.00€	20.00€	
SPRINT	100.00€	40.00€	20.00€	
JEUNE	100.00€	40.00€	20.00€	
COMBINE	100.00€	40.00€	20.00€	
PRIX CLAUDE REPERANT	50.00 €			
KM 71	50.00€			

# NOS SOUTIENS

## SOUTIENS MAJEURS

Maison Doucet  
Charolles | Bourgogne

E.Leclerc  
MONTCEAU-LES-MINES • DIGOIN  
LE BREUIL • PARAY-LE-MONIAL

SKODA  
Mâcon - Montceau - Chalon  
SUMA

Crédit Mutuel

italvet

GLE  
MAILLOT OFFICIEL

PVP  
Savoir-faire & Innovation

## VILLES DÉPART & ARRIVÉE ET COLLECTIVITÉS

Le Creusot  
EN BOURGOGNE

PIERRE-DE-BRESSE

BRESSE  
NORD  
INTERCOM



Véloce

DIGOIN

Saint-Vallier

SAÔNE  
& LOIRE  
DÉPARTEMENT

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## SOUTIENS & MÈCÈNES

alpes  
bourgogne  
multimédias

Aubade  
SAPRÈCHE • CARBONNÈS • CHAMPAGNE

AXA  
ASSURANCE MARI

business  
event  
partner

CAVE DE LUGNY  
BOURGOGNE 1726  
100  
1962 | 2022

in.yellow  
CONSTRUCTION

JACOB  
SERVICES

MAISON  
DUFLOUX  
DEPUIS 1960

Joker

LA CYCLO  
BERNARD THEVENET  
Champion du monde

radio  
SCOUR

Panenka

SAINT  
AUBIN

SCOB  
bâtiment

TotalEnergies

VOTRE BUREAU

# MERCI À VOUS TOUS !



**0 %**  
**TAEG FIXE**

**pour financer votre vélo,  
neuf ou d'occasion.**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

**Exemple : pour un "Crédit Vélo"<sup>(1)</sup> d'un montant de 2500€ et d'une durée de 36 mois, vous remboursez 35 mensualités de 69,44€ et une dernière de 69,60€. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 0% (taux débiteur fixe : 0%)<sup>(2)</sup>. Montant total dû par l'emprunteur : 2500€. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiquées ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente et Incapacité de Travail, calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1<sup>re</sup> cotisation mensuelle de 3,54€, un montant total sur la durée du crédit de 65,92€ et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 1,71%.**

**Crédit  Mutuel**

**Du Maconnais 71 grande rue de la coupée – 71850 Charnay-lès-Mâcon  
Le Creusot 59 rue Marechal Foch – 71200 Le Creusot  
Charolais Brionnais 32 avenue du Général de Gaulle – 71160 Digoïn**

OFFRE DE CRÉDIT AFFECTÉ SOUMISE À CONDITIONS, jusqu'à 6000 euros. Pour les particuliers. Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse de Crédit Mutuel. Après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours et du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel proposant cette offre et sur [www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr).

(1) Conditions au 01/01/2025.

(2) Les intérêts sont pris en charge par la Banque.

**Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 9 millions de clients-sociétaires.**

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758 (immatriculations consultables sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Contrats d'assurance de ACM IARD SA et ACM VIE SA, entreprises régies par le Code des assurances.

